

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRAZEIL

Séance du mercredi 06 novembre 2019

Nombre de conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 14
Absents : 03
Pouvoir : 02

L'an deux mille dix neuf

Le six novembre,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 30 octobre 2019

Mme MARTINETTI-BRICE a été désignée comme secrétaire de séance.

PRESENTS : M. COURREGELONGUE, Mme DELRIEU-GILLET, M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, M. PIRA, M. LEBEDINSKY, Mme RATINAUD, Mme SCAFFINI, Mme ZOLA, Mme VALENTI, M. GILLE, M. LATASTE, M. SCANDIUZZI, M. TREZEGUET,

POUVOIRS : Mme VALENTIN à Mme MARTINETTI-BRICE, Mme PINASSEAU à M. TREZEGUET

ABSENTS / EXCUSES : M. MENIER, M. JUIN, M. BLANCHARD

Le Procès-verbal de la séance du 02 octobre 2019 est voté à l'unanimité

1. Commission Locale d'Evaluation de charges Transférées VGA : demande de transfert de voies dans l'intérêt communautaire

M. le Maire explique la demande d'intégration du chemin de Pagau (CR) du CR Gauthier au
- lotissement « Les Hauts de Virazeil » pour un total linéaire de 300 m et un coût de 2 365,80€.
- La rue du hameau des Boutets et la rue du lotissement Sacriste pour un total linéaire de 1 450m, pour un coût total de 18 438, 95€.

Le Conseil municipal délibère et adopte à l'unanimité la demande de transfert de ces voies dans l'intérêt communautaire.

2. Marché public de Travaux : déplacement et mise aux normes d'accessibilité de la bibliothèque : choix des entreprises pour ces 12 lots

- **lot 1. Démolition / gros œuvre et réseau extérieur** : SARL Vergne avec aménagement du chemin et clôture pour un coût total HT **106 987,09€**.
- **Lot 2. étanchéité** : TECHNIFEU avec l'option végétalisation pour un coût total HT **12 239,01€**
- **Lot 3. charpente bois** : entreprise BOÏTO pour un montant HT de **42 459,83€**
- **Lot 4. Serrurerie** : ACSM pour un montant HT de **14 853, 40€**
- **Lot 5. Menuiserie extérieure aluminium** : ETS GES pour un montant HT de **24 579, 00€**.

- **Lot 6. Menuiserie bois : AGEX BOIS** pour un montant HT de **15 935, 00€**
- **Lot 7. Plâtrerie / isolation : entreprise PEREZ** pour un montant HT de **23 345, 10€**
- **Lot 8. Carrelage /faïence : TCA DELTA** pour un montant HT de **16 507, 76€**
- **Lot 9. Peinture / revêtement de sol PVC : TURPAUD** pour un montant HT de **13 297, 60€**
- **Lot 10. Plomberie /sanitaires : entreprise RIGO** pour un montant HT de **6 291, 00€**
- **Lot 11. Electricité : entreprise FAUCHE** pour **entreprise** un montant HT de **13 877, 00€**
- **Lot 12. Chauffage / climatisation / VMC : entreprise RIGO** pour un montant HT de **24 376, 00€.**

Soit un montant total HT de : **314 747,79€**

Budget initial : 290 000€

Dépassement : 24 747,79€

Le Conseil municipal délibère et adopte à l'unanimité le choix des entreprises pour ces 12 lots.

3. SEM 47 : « Opération Cœur de Bourg » : Validation de la participation communale pour une première facture de 21 500€ par an jusqu'en 2025 (CM du 10 avril 2019).

Le Conseil municipal délibère et valide à l'unanimité la participation communale.

4. SDEE47/Citelum : convention de servitude pour les travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité : raccordement (RENFOR) « milhan – virazeil ». installation d'une armoire pour renforcer le réseau sec d'électricité.

Le Conseil municipal délibère et valide à l'unanimité la convention de servitude pour les travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité et autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

5. Personnel communal : Convention de formation avec l'association « La Fleur qui sourit ».

Soit 2 jours de formation pour 10 agents des écoles et 2 modules avec F. FREZET pour un montant de 600€ pour 4 demi-journées.

L'enquête administrative montre l'absence de faute professionnelle de la part de F. FREZET

Le Conseil municipal délibère et adopte à l'unanimité cette convention de formation.

6. SIVU Chenil-Fourrière de lot et Garonne- modification des statuts et du règlement intérieur :

- 9 élus titulaires et 9 suppléants représenteront VGA .
- La présence d'un élu ou d'un agent au départ d'un animal pour le chenil de Cobeyre sera obligatoire.

Le Conseil municipal délibère et adopte à l'unanimité la modification des statuts et du règlement intérieur.

7. Travaux en cours :

- Le portail de l'école élémentaire est posé
- Les WC sont repeints,

- Le monument aux Morts est repeint ; les plaques restaurées et les erreurs corrigées.
- Un chêne doit être coupé par VGA au lieu-dit « la Navarre »,
- Une fuite à la tourelle de salle des fêtes doit être réparée.

8. Questions diverses :

- Demande de l'ANACR pour leur AG le 18 janvier 2020
- AG du Cyclo club le 18 novembre à la salle des Fêtes
- AG des Amis de te Abondance le 21 novembre
- AG de la Pétanque le 20 novembre
- Demande de mise à disposition du matériel pour le Loto des écoles le 30 novembre
- L'APE organise une consultation des parents pour le choix de la semaine des 4 jours ou de 4 jours et demi,
- Les poteaux et les panneaux de noms des rues seront posés par les agents techniques,
- Information de VGA : proposition de revitalisation du territoire. Aide aux communes pour le montage des dossiers,
- Gestion des déchets : valorisation du compostage
- Nouvelle entreprise à Virazeil : Anvi TECH

La séance est levée à 22 h 50